

2 Politique

29e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA

Ali Bongo Ondimba prend part aux assises

O. N.

Libreville/Gabon

Cette rencontre de haut niveau aura lieu, du 03 au 04 juillet, à Addis Abeba en Éthiopie, siège de l'Union africaine (UA).

LE président de la République, Ali Bongo Ondimba, prend part, du 03 au 04 juillet courant, dans la capitale éthiopienne, à la 29e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA). Ces assises portent sur le thème : "Tirer pleinement parti du dividende démographique en investissant dans la jeunesse".

Au cours de leurs travaux, le chef de l'Etat et ses pairs se penchent, entre autres, sur la réforme institutionnelle de l'organisation pa-

nafricaine dont le suivi de la mise en œuvre a été confié au président rwandais Paul Kagame. Ladite réforme devrait aboutir à l'autonomie financière de l'UA à travers l'implémentation d'une taxe de 0,2% sur les importations de chaque pays.

L'autre point à l'ordre du jour de cette session portera sur la paix et la sécurité sur le continent africain, ainsi que la recherche de solutions aux questions migratoires. Ce sera l'occasion pour les dirigeants africains de faire le point sur la situation dans les zones en conflit telles que le Mali ou la République centrafricaine, un pays dans lequel le Gabon est engagé dans une opération de stabilisation et de maintien de la paix.

Sur un tout autre plan, il faut noter que la jeunesse,

un des points au centre du projet du président Ali Bongo Ondimba, fera l'objet d'un exposé et d'une table ronde modérée par le numéro un tchadien Idriss Déby Itno. On se rappelle que lors de la 28e session, en janvier dernier, les chefs d'Etat avaient pris l'engagement d'investir davantage dans les secteurs "prioritaires" que sont la santé et l'emploi des jeunes en particulier. Lesquels engagements cadreront avec la politique initiée dans notre pays par le chef de l'Etat en faveur de la jeunesse et des femmes.

Cette 29e session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine se déroule en trois (3) phases. Ses travaux ont débuté le 27 juin dernier avec la 34e session ordinaire du Co-



Le président Ali Bongo Ondimba avait déjà pris part à la 28e session (ici sur notre photo).

mité des représentants permanents (COREP). Les organes délibérants de l'UA, les représentants des

communautés régionales, ceux de la société civile, du secteur privé, de la diaspora, ainsi que ceux des or-

ganisations partenaires prennent également part aux travaux de la présente session.

Opposition/Les Démocrates/Premier Conseil Politique Appel à la tenue des élections législatives

E. L.

Libreville/Gabon

C'est l'une des conclusions issues des assises de ce parti politique de l'opposition qui se sont tenues le week-end dernier. Par ailleurs, les participants ont condamné les actes de violence dont sont victimes certains compatriotes et ont émis le vœu d'une rencontre entre la Coalition pour la nouvelle République (CPNR) et le pouvoir sous l'égide de la Communauté internationale.

"LES Démocrates", parti politique de l'opposition dirigé par Guy Nzouba-Ndama, a tenu samedi dernier, à son siège, sis au Bas-de-Gue-Gue, son premier Conseil politique. Les membres du directoire de cette formation politique et les délégués venus de l'ensemble du territoire national ont abordé, au cours de ces assises, les élections législatives censées se tenir au plus tard le 29 du mois en cours, le climat politique actuel et le bilan des activités de leur formation politique.

S'agissant du premier point, le secrétaire général des "Démocrates", Vincent Ella Menié, a indiqué que "le Conseil politique constate avec regret que le gouvernement ne veut pas respecter les délais légaux pour l'organisation de ces élections". Il a rappelé que, saisie par le gouvernement, la Cour constitutionnelle avait fixé les délais de la tenue des élections législatives au 29 juillet 2017 au plus tard. Hélas, a-t-il poursuivi, à ce jour, les



Le président des Démocrates, Guy Nzouba Ndama (g) et le secrétaire général de ce parti, Vincent Ella Menié (d), lors des travaux.



Vincent Ella Menié lisant le communiqué final de la rencontre.



Vue partielle de l'assistance.

pouvoirs publics n'ont procédé à aucune opération préélectorale. Au regard de cette situa-

tion, a-t-il avancé, "Le Conseil politique a mandaté le président Guy Nzouba-Ndama de saisir la Cour

constitutionnelle, afin que la première Chambre du Parlement soit renouvelée. Et ainsi éviter de continuer

d'avoir une Assemblée nationale sans légitimité". En ce qui concerne la crise politique née de la dernière

élection présidentielle, les participants ont noté que celle-ci perdure et contribue malheureusement à "la dégradation continue de la situation économique et sociale du pays avec, pour conséquence, la paupérisation des populations. Mais aussi par une escalade d'actes de violence perpétrés sur certains compatriotes tant au Gabon qu'à l'étranger".

Pour sortir de cette situation qui, selon Vincent Ella Menié, devient chaque jour de plus en plus insupportable, "Les Démocrates" ont appelé à "une rencontre entre la Coalition pour la nouvelle République (CPNR) et le pouvoir en place sous l'égide de la Communauté internationale".

A noter qu'à l'ouverture des travaux, l'ancien président de l'Assemblée nationale, par ailleurs ancien député du canton Lolo-Wagna dans la province de l'Ogooué-Lolo, et les siens se sont félicités du bon fonctionnement de leur formation politique, matérialisé par l'obtention du récépissé définitif et la mise en place des Conseils politique et national. Guy Nzouba-Ndama a également réaffirmé la volonté de son parti à poursuivre le combat politique dans le cadre solidaire de la coalition formée autour de l'ancien candidat Jean Ping. Non sans relever que "leur appartenance à la CPNR ne signifie nullement un reniement, une dissolution de leur identité politique, encore moins une mise sous tutelle de la libre expression de leurs opinions". Loin s'en faut.